Flash Info – Novembre 2025

N'hésitez pas à télécharger l'application CityAll sur votre smartphone (via AppStore ou Google Play) pour recevoir les informations en direct. Sur le site internet de la commune (www.gueux.fr), vous trouverez entre autres, l'intégralité des procès-verbaux des séances du Conseil municipal.

INFORMATIONS COMMUNALES - POINT SUR LES TRAVAUX

- **SALLE MULTI-ACTIVITES :** les travaux d'isolation thermique, de réaménagement de l'intérieur de la salle, au premier étage se poursuivent. L'ensemble des installations sera prêt à recevoir en décembre :
    - le marché de Noël, organisé par l'association Escales à Gueux, le dimanche 7 :
    - le repas des Aînés, organisé par la Mairie (via le CCAS), le dimanche 14 ;
    - la chorale de l'école (sur réservations), le mardi 16.

Les travaux d'aménagement des salles en rez de chaussée seront achevés en début d'année. Pour mémoire, ces salles permettront d'accueillir Intermezzo, association musicale, qui pourra alors poursuivre son activité en un même lieu. Les cours d'instruments et de solfège seront donnés dans les salles réservées à cet effet. Deux salles permettront également d'accueillir d'autres associations pour la mise en place de réunions.
Les travaux extérieurs se poursuivent avec la pose d'un bardage, proche de celui recouvrant les cellules commerciales, pour une plus grande harmonie de cet espace. L'achèvement des aménagements extérieurs (acheminements piétons et routiers) est prévu pour le printemps, mais une solution sécure sera mise en place pour les activités déjà prévues.
La salle Multi-activités deviendra alors un espace dédié aux associations pour mener à bien leurs activités au service du bien-être de chacun d'entre nous. A l'avenir, dès que l'ensemble des travaux de la commune sera achevé, il sera à nouveau possible de louer la salle du premier étage pour organiser des manifestations familiales.

- **ECOLE MATERNELLE ET POLE PERISCOLAIRE** : rappelons que ces travaux ont pour objectif une isolation thermique et une restructuration de l'école maternelle et la construction d'un véritable lieu d'accueil pour les enfants dans le cadre de leurs activités périscolaire, du mercredi et pendant les vacances scolaires. C'est ainsi que les travaux de désamiantage, de démolition des cloisons de l'école maternelle ont débuté cet été pour permettre la redistribution des classes avec une implantation permettant d'éviter les surchauffes en période de canicule. Les murs du bâtiment dédié au périscolaire sortent petit à petit de terre.

- **ÉCOLE ELEMENTAIRE :** l'objectif est identique au projet de l'école maternelle, à savoir, assurer une plus grande isolation thermique pour que les enfants ne connaissent plus de fortes températures dans les salles de classe en période de canicule. Les études techniques sont en phase finale, le budget prévisionnel sera prochainement présenté en Conseil municipal.

- **TRAVAUX AVENUE DE LA GARE :** une étude menée a été conduite avec les services du Grand Reims afin de modifier l'avenue de la Gare et de préparer les espaces partagés automobilistes / cyclistes / piétons.

INFOS DIVERSES

- **REPAS DES AINES :** se déroulera le dimanche 14 décembre dans la salle multi-activités réhabilitée.

- **PROCEDURE DE MISE EN COMPATIBILITE DU PLU :** dans le cadre du projet pour l'implantation d'une déchetterie, une procédure de mise en compatibilité du PLU est engagée. Celle-ci se déroulera du 14 au 28 novembre. Les registres d'observations et les éléments du dossier sont disponibles en Mairie de Gueux, aux horaires d'ouverture et sur le site internet de la Communauté Urbaine du Grand Reims.

- **CITY PARC :** la consultation conduisant à la réalisation de cette nouvelle structure à l'attention des jeunes, va débuter, celle-ci sera installée dans la zone sportive, près du stade Just Fontaine. Cela leur permettra de pratiquer une activité sportive à leur convenance.

- **CIRCUIT DE GUEUX :** une souscription a été lancée sous l'égide de la Fondation du patrimoine avec l'association des Passionnés du circuit de la Marne afin de restaurer la Tour des restaurants (façade et menuiseries). Si vous souhaitez participer en faisant un don, rendez-vous sur le site internet www.fondation-patrimoine.org/57923 ou rendez-vous en Mairie, aux heures d'ouverture, où vous pourrez trouver des bulletins de dons.

- **CIMETIERES :** les travaux de reprise des concessions en état d'abandon ont débuté cimetière Saint-Timothée (ancien cimetière). Ces interventions sont effectuées conformément à la réglementation en vigueur et ne concernent que les concessions identifiées comme abandonnées à l'issue de la procédure légale qui s'est achevée au printemps 2025. Ces travaux vont s'échelonner sur trois périodes, jusqu'en 2027. Les tombes abandonnées des Morts pour la France, quatre soldats de la Première Guerre mondiale et un résistant mort en déportation, seront conservées et entretenues par l'association Le Souvenir Français dont une des missions n'est qu'aucune tombe de Mort pour la France ne disparaisse des cimetières communaux.
- Cimetière Derrière Moutier (nouveau cimetière), une centaine d'arbustes et neuf arbres haute tige vont être plantés en fond de cimetière afin de masquer à terme la façade de l'entreprise installée en limite de propriété.

- **ALERTE CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN** : de nombreux pins abritent des cocons de chenilles processionnaires. Nous vous invitons à prendre toutes les mesures nécessaires pour les éradiquer. La Commune interviendra sur les pins plantés dans le domaine public en pulvérisant un insecticide de biocontrôle type ®Dipel DF. Pour rappel, ces chenilles quitteront leur nid au printemps. Leurs poils urticants représentent un grand danger pour tous (humains, chiens et chats), pouvant déclencher de **graves réactions**. Renseignements sur le site https://chenille-risque.info/outils/

ETAT CIVIL

Nous adressons nos plus sincères félicitations aux couples qui se sont unis cette année : Sabrina LAVAY et Grégory ROUFFI (10/05), Julie MICHEL et Olivier TAFFO MAMBOU (17/05), Auxane PIERLOT et Nathan GUILBERT (14/06), Marion AIRES et Aurélien TRIGO (19/07), Manon GRAFF et Henri BRUN (26/07), Justine PLARD et Benjamin BROCHET (02/08), Anne-Charlotte MERLIN et Laurent WALKER (23/08), Nathalie COLAS et Patrice ALLAIN (20/09), Justine CALLÉ et Axel CROZE (14/10), Adeline JANIN et Florent LEROY (25/10)

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de : Marie Paule BAUDIN veuve COWEZ (25/04), Jean-Pierre BIGOT (13/05), Danielle CUZIN veuve MATHIEU (19/05), Gisèle NOIRET épouse THIBAULT (4/11), Carmelo FUMAROLA (06/11).

QUELQUES RAPPELS

L'entretien des trottoirs et des caniveaux vous incombe*, propriétaires et locataires riverains de la voie publique. Vous êtes tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et des caniveaux en toute saison sur toute la largeur, au droit de vos façades (balayage, démoussage, désherbage,* ***sans produits phytosanitaires,*** *si possible) ainsi que le* ***déneigement en période hivernale****. Dans les rues, où il n'y a ni trottoir ni caniveau, les riverains sont tenus au même entretien jusqu'à 1.40 m de leur façade.* ***Les chiens doivent être tenus en laisse*** *sur l'ensemble du territoire de la commune.* ***Merci aux maîtres de veiller à ce que leurs chiens n'effectuent pas leurs besoins devant les entrées des maisons!!!!!*** *Des distributeurs de sacs sont à votre disposition pour le ramassage des déjections.*

Bonnes Fêtes de fin d'année à tous !!!